

République Française
Département : GIRONDE
Arrondissement : Libourne
SAINT VINCENT DE PERTIGNAS - Commune

-
-

Procès verbal

Le jeudi 14 novembre 2024 à 18 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 05 novembre 2024, s'est réunie sous la présidence de Pierre GAUTHIER.

-

Secrétaire de la séance : Fernand ANDRADE

Présents : Pierre GAUTHIER, Carole BRISSEAU, Chantal HUGAND, Franc SECULA, Fernand ANDRADE, François BOULANGER, Claudette JACQUES, Martine MAURY

Excusée : Edith MORVAN

Ordre du jour :

Délibération :

- Droit de Prémption Urbain

Informations :

- Salle des fêtes
- PSC
- FCTVA
- Animations communales
- Église

Questions diverses

Le précédent procès-verbal est approuvé.

-

Délibération

Droit de Prémption Urbain : ajournée car vente annulée

Informations :

Salle des fêtes : Le désamiantage est en cours.

Projet de rénovation de l'école : l'estimatif de Monsieur BURGOS est approuvé, cependant la démolition intérieure doit avoir lieu la semaine prochaine. Cela permettra de mieux estimer le projet.

PSC : Groupama est sélectionné

FCTVA : le nouveau projet de loi prévoit un abaissement à 14% sur la section d'investissement et une suppression sur la section de fonctionnement.

Vœux 2025 : Barnum et traiteur réservés.

Repas des anciens : date du 4 mars validée.

Concert à la bougie : le devis est refusé

Église : La porte en haut de l'escalier est validée. Les devis du parvis sont présentés, une visite sur différents sites est prévue avant d'en valider un.

Questions diverses :

PLUi-H :

Le 26/09 réunion Citanova/CDC sur le PLUi-h pilotée par M. Dudon et organisée à la mairie.

Un seul document pour les 31 communes, qui sera adopté en 2027. La loi ZAN, calculée à l'échelle du SCOT, exige une baisse de 58 % des surfaces agricoles consommées par rapport à la période précédente au niveau de la CDC.

Le modèle antérieur est dépassé, une densification est nécessaire et on y viendra selon les recommandations de l'Etat. Il faut avoir un projet "politique" pour la commune au regard de la densité actuelle des habitations en analysant les parcelles bleues (potentiellement densifiables) et les rouges (dents creuses) et en arrêtant une position sur les possibilités de division de terrains et de parcelles.

Commissions développement économique :

Les questions de réserve foncière sont de plus en plus présentes.

L'école de soudure verra le jour sur l'emplacement de l'ancien Leader Price avec l'aide de la Région et de l'AFPA. Il y aura deux promotions de 12 par an. Maintenant il faut trouver des stagiaires sur le territoire.

Aides aux entreprises, 60 dossiers traités depuis 2019 dont 40 % pour Castillon (aides à la location surtout, sur l'appareil productif et sur l'immobilier). A venir le volet "revitalisation des centres-bourgs" aides de 3 à 9000 €.

Escale en campagne est la nouvelle marque pour mettre en valeur nos viticulteurs et leurs territoires, avec les restaurateurs qui devraient afficher 40 % de vins locaux. Aussi promotion du vin du mois le 20.

En 2025 mise en place de la "Route découverte du territoire" qui ira de Pessac/Dordogne à Gréziillac en intégrant un maximum des 31 communes de la CDC, avec des points stratégiques comme Pujols, Branne ou Rauzan, toujours sur l'oénotourisme et la découverte patrimoniale. Gros travail de communication à venir pour que ce soit lisible. La restitution se fera en avril 2025. Chaque commune doit faire parvenir ce qui existait déjà et les projets. Un pupitre dédié "Info relais tourisme" pourrait être installé dans chaque mairie.

ZAC de Lyssandre on devrait enfin y arriver quitte à vendre plusieurs morceaux en attendant. 50 % en Natura 2000.

Les casiers français ne viendront pas. Problèmes de trésorerie. Une supérette à St Jean de Blaignac ?

ZAE de la Rhode Bien engagé, contacts en cours avec Mme Hyber. Attention à l'installation rapide de gens du voyage sur les terrains inoccupés.

Transmission d'entreprises projet piloté par la CCI, 400 entreprises sélectionnées, questionnaire détaillé, entretien téléphonique avec chacune. Les résultats sont en cohérence avec le territoire de la CDC, des secousses sont à attendre car beaucoup de commerçants ont plus de 50 ans. La CDC monte un dossier avec la CALI pour piloter une étude sur les diversifications possibles de l'activité agricole/viticole, l'idée étant de les sectoriser, oliviers, abricotiers, noisetiers, chanvre . . .

La séance est levée à 20h00

Le prochain conseil est fixé le 19 décembre 2024

Pierre GAUTHIER
Président de séance

Fernand ANDRADE
Secrétaire de séance